Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/32

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 11 date de la convocation : Date d'affichage : 15.04.2015

15.04.2015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes.

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, <u>Jean-Pierre</u>,

EXCUSÉS:

Mme ADRYANCZYK-PERRIER Géraldine, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Service Général

♦ Compte Administratif 2014
 ♦ Affectation du résultat
 ♦ Compte de Gestion 2014

Le Conseil,

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations, Sous la Présidence de Monsieur Emile, <u>Jean-Pierre</u> MEYER, A l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif 2014 qui se résume comme suit :

♦ <u>Section de Fonctionnement</u> :

Dépenses = 868 814.54 €
 Recettes = 1558 766.36 €

soit un excédent de clôture de

689 951.82 €

♦ Section d'Investissement :

Dépenses = 578 095.09 €
 Recettes = 641 877.86 €

soit un excédent de clôture de

63 782.77 €

Après que le Président ait rejoint la salle des délibérations

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

🕏 REPORT des 2 excédents constatés aux mêmes sections en «Report à Nouveau»

ADOPTE le Compte de Gestion du Trésorier.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire de MANE,

Jacques DEPIEDS.

Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/33

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

15

15

11

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

date de la convocation : Date d'affichage:

15.04.2015

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS: MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme

DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS: Mme ADRYANCZYK-PERRIER Géraldine,

Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE: Mme Hélène DESPAGNE

OBJET: Service Eau et Assainissement

> Scompte Administratif 2014 Affectation du résultat Scompte de Gestion 2014

Le Conseil

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations. Sous la Présidence de Monsieur Emile, Jean-Pierre MEYER, A l'unanimité.

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2014 qui se résume comme suit :

♦ Section d'Exploitation :

 Dépenses = 155 559.26 € Recettes = 248 134.33 €

soit un excédent de clôture de

92 575.07 €

♦ <u>Section d'Investissement</u> :

♥ Dépenses = 95 780.26 € Recettes = 128 026.44 €

soit un excédent de clôture de

32 246.19 €

Après que le Président ait rejoint la salle des délibérations,

DECIDE DE REPORTER les deux excédents aux mêmes Sections en «Report à Nouveau»,

ADOPTE le Compte de Gestion du Trésorier.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire de MANE,

Jacques DEPIEDS

Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/34

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 11

date de la convocation : Date d'affichage :

15.04.2015

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme ADRYANCZYK-PERRIER Géraldine.

Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Service «Immeuble à Caractère Industriel et Commercial»

Scompte Administratif 2014

Affectation du résultat

Scompte de Gestion 2014

Le Conseil,

Après que le Président ait quitté la salle des délibérations. Sous la Présidence de Monsieur Emile, Jean-Pierre MEYER, A l'unanimité,

APPROUVE le Compte Administratif de l'exercice 2014 qui se résume comme suit :

♦ Section d'Exploitation :

\$ Dépenses = 19 257.49 € Recettes = 93 864.01 €

soit un excédent de clôture de

74 606.52 €

♦ Section d'Investissement :

b Dépenses = 19 298.82 € ♥ Recettes = 4 573.65 €

soit un déficit de clôture de

14 725.17 €

Après que le Président ait rejoint la salle des délibérations

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

- ♦ PRELEVER sur l'excédent d'exploitation, la somme de 14 725.17 € pour l'affecter à la Section d'Investissement (Compte 1068),
- ♦ REPORTER le solde, soit la somme de 59 881.35 €, à la Section d'Exploitation «Report à

ADOPTE le Compte de Gestion du Trésorier.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

Jacques DEPIEDS.

Délibérations du Conseil Municipal n° 2015/35

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 11

date de la convocation : Date d'affichage :

15.04.2015

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme

DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER.

Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Vote des taux d'imposition 2015

REÇU A LA SOUS PRÉFECTURE 2 1 AVR. 2015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Conseil,

Considérant la notification des bases d'imposition pour l'exercice 2015,

Considérant le produit fiscal attendu qui sera inscrit au budget 2015,

Considérant la volonté du Conseil Municipal de maintenir la pression fiscale et de ne pas augmenter les taux d'imposition,

A l'unanimité,

DÉCIDE le vote des taux d'imposition 2015 comme suit :

Taxe	Bases Imposition 2015	Taux votés	Produit Assuré
✓ Taxe Habitation	1 712 000 €	5.76 %	98 611 €
✓ Taxe Foncière (Bâti)	1 434 000 €	13.63 %	195 454 €
✓ Taxe Foncière (Non Bâti)	35 200 €	44.12 %	15 530 €
✓ Contribution Foncière Entreprises	302 000 €	20.59 %	62 182 €

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire le MANE,

Jacques DEPIEDS

Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/36

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 11

date de la convocation :

15.04.2015

Date d'affichage :

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Budgets 2015

Service Général

Service «Eau et Assainissement»

Service «Immeuble à Caractère Industriel et Commercial»

Le Conseil,

Sur proposition du Rapporteur qui donne lecture des documents budgétaires,

Considérant l'affectation des résultats de l'exercice 2014,

A l'unanimité,

ADOPTE les budgets 2015 qui s'équilibrent comme suit :

A - Service Général:

♦ Fonctionnement : 1 974 239.82 € ♦ Investissement : 2 848 176.20 €

REÇU A LA SOUS PRÉFECTURE

2 1 AVR. 2015

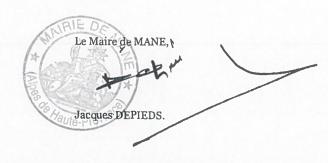
B - Service «Eau et Assainissement»:

♦ Exploitation 320 575.07 € ♦ Investissement : 1 291 504.00 €

C – <u>Service «Immeuble à Caractère Industriel et Commercial»</u> :

♦ Exploitation 105 606.52 € **♦** Investissement 518 525.17 €

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.



Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/37

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15

date de la convocation :

15.04.2015

Date d'affichage:

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Tarif de l'Eau - Exercice 2015



Le Conseil

Considérant sa précédente délibération du 24 Avril 2014 relative à l'évolution du tarif de l'eau sur les 4 exercices 2014 à 12017,

Confirme les prix qui seront appliqués sur la facturation 2015, à savoir :

Année	Rubriques	Tarif HT	
	Abonnement Eau	40,000 €	
	Tranche 1 - < 60 m3	0.500€	
	Tranche 2 – 60/120 m3	0.860€	
	Tranche 3 - 120/200 m3	0.900€	
	Tranche 4 - 200/300 m3	0.920€	
2015	Tranche 5 ->300 m3	0.930 €	
	Abonnement Assainissement	10.000€	
	Tranche 1 - < 60 m3	0.481 €	
	Tranche 2 - 60/120 m3	0.780€	
	Tranche 3 - 120/200 m3	0.800€	
	Tranche 4 - 200/300 m3	0.820€	
2	Tranche 5 ->300 m3	0.830 €	

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire de MANE.

Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/38

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 11

date de la convocation :

15.04.2015

Date d'affichage:

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER,

Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Subventions aux Associations

Exercice 2015

Le Conseil

Après en Avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'exercice 2015 :

Association	Montant
✓ Bibliothèque Pour Tous	300€
✓ Amicale des sapeurs pompiers Forcalquier	230 €
✓ Club Saint Laurent	230 €
✓ Société de Boules Manaraine	230€
✓ Club Saint André	230 €
✓ Prévention Routière	150 €
✓ Société de Chasse «La Manaraine»	300€
✓ Centre Communal d'Action Sociale	3 000 €
✓ Association Mane en Fêtes	2 000 €
✓ Coopérative scolaire de Mane Année 2014/2015	5 000 €

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

Maire de MANE, Jacques DEPIEDS.

Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/39

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 11 date de la convocation :

15.04.2015

Date d'affichage:

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme

DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, <u>Jean-Pierre</u>,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER,

Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Actes recognitifs

Le Conseil,

L'exposé du Rapporteur entendu,

Considérant la nécessité de faire reconnaître à la Commune un droit de propriété des parcelles non inscrites sur le compte de la Collectivité figurant au cadastre,

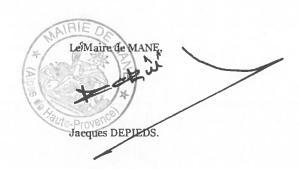
Considérant le bien fondé de cette procédure pour garantir les droits de la Commune,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager la procédure et signer tous documents nécessaires pour réintégrer les parcelles exclues du compte de la Commune au moyen d'un acte recognitif.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS PREFEC de FORCALOUIFH 05 MAI 2015 REPUBLIQUE FRANCAISE



Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/40

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

en exercice

- afférents au Conseil Municipal

15 15 date de la convocation : Date d'affichage : 15.04.2015

- qui ont pris part à la délibération

11

D

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, <u>Jean-Pierre</u>,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Conseil,

Considérant la décision du Conseil de Communauté en date du 16 Avril 2015,

Considérant l'intérêt de transférer à la Communauté de Haute Provence la compétence «Elaboration du Plan Local d'Urbanisme»,

Considérant que ce transfert de compétences permettra d'engager le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tout en donnant au Conseil Municipal un rôle déterminant dans ses orientations,

A l'unanimité,

EMET un avis favorable conformément aux dispositions de l'Article 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales pour transférer la compétence «Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal» à la Communauté de Haute Provence.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/41

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 date de la convocation :

15.04.2015

Date d'affichage :

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, <u>Jean-Pierre</u>,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Immeuble ALICOT - Convention avec l'Association PACT'ARIM

Le Conseil Municipal est devenu propriétaire de l'immeuble ALICOT cadastré Section E n° 584 et s'est engagé à prendre à sa charge les frais de relogement des locataires à compter du 1er Janvier 2015.

Une convention a été conclue avec les propriétaires par laquelle le PACT'ARIM était chargé du relogement et de la gestion locative et technique de ces locataires moyennant un coût de 1 300 €/mois.

Il est proposé à l'Assemblée d'annuler cette convention à compter du 1^{er} Mai 2015 pour assurer en gestion directe les relogements, la gestion locative et technique des locataires.

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

AUTORISE la résiliation de cette convention à compter du 1er Mai 2015,

AUTORISE Monsieur Le Maire à mandater les frais de relogement et d'intermédiation locative liées aux procédures d'insalubrité du 1^{er} Janvier 2015 au 30 Avril 2015.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.





Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/42

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

en exercice
qui ont pris part à la délibération

15 15 date de la convocation : Date d'affichage : 15.04.2015 15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, <u>Jean-Pierre</u>,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Location - Remboursement de caution

Le Conseil,

Considérant le départ de deux locataires :

🖔 L'Association JOJOBA, locataire du rez-de-chaussée de l'immeuble Maison Médico-Sociale,

🖔 Monsieur Guillaume BOUC, locataire du 2ème étage de l'immeuble Mairie situé sur la place de l'Eglise,

Sous réserve d'un état des lieux satisfaisant

AUTORISE le remboursement de la caution versée à l'entrée dans les lieux soit :

√ 2000 € HT à l'Association JOJOBA, caution versée le 13 Décembre 2006 – Titre n° 29 du Budget Annexe «Maison Médico Sociale»,

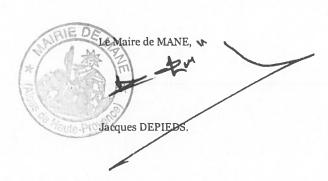
√ 236 € à Monsieur Guillaume BOUC, caution versée le 14 Octobre 2011 – Titre n° 425 Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER

0.5 MAI 2015

REPUBLIQUE FRANCAISE



Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/43

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 11 date de la convocation :

15.04.2015

Date d'affichage:

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, <u>Jean-Pierre</u>,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Location appartement 2ème Etage de l'Immeuble de la Mairie

Le Conseil,

Considérant le départ de Monsieur Guillaume BOUC,

Considérant les demandes de location,

Considérant la candidature de Madame Pascale MONIER,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le contrat de location avec Madame Pascale MONIER pour une location effective au 1er Juillet 2015,

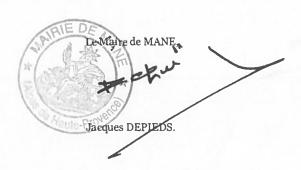
DIT que le loyer est fixé à 270 €/mois avec un versement d'une caution du même montant à la signature du bail

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS PREFECTURE de FORCALQUIER

05 MAI 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/44

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 date de la convocation : Date d'affichage :

15.04.2015

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET: Ilot de la Bourgade

₿ Avenant ո°3 à la Convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Public Foncier Stock foncier au 31.12.2014°

Le Conseil.

Considérant ses précédentes délibérations des 15 Septembre 2008 / 19 Novembre 2013 et 24 Avril 2014 par lesquelles l'Établissement Public Foncier est intervenu sur l'Ilot de la Bourgade dans le cadre d'une convention «Habitat multi sites»,

Considérant la gestion des biens et des opérations immobilières effectuées par cet Établissement qui dresse un bilan du stock foncier détenu au 31 décembre 2014 à 309 000 €,

Considérant la nécessité de conclure un avenant pour étendre le périmètre d'intervention de l'Établissement Public Foncier comme défini en annexe 1 du présent avenant,

A l'unanimité,

ADOPTE le bilan des acquisitions réalisées par l'Établissement Public Foncier depuis la signature de la convention s'élevant à 309 000 € au 31 décembre 2014,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer l'avenant n°3 modifiant le périmètre d'intervention et notamment pour permettre la création de la voie piétonne située sur l'arrière de la Rue du Barri.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS PREFECTUR de FORCALQUIER 05 MAI 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire de MANE, Prove Jacques DEPIEDS

Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/45

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15

11

date de la convocation :

15.04.2015 15.04.2015

Date d'affichage:

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN

Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI

Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Réhabilitation de l'immeuble LAUGIER - La Bourgade - Section C nº 360

Demande de financement

Le Conseil,

Considérant le projet d'aménagement de l'Immeuble «Laugier » sis La Bourgade,

Considérant l'intérêt de ce projet sur le plan social avec la création de 6 logements,

Considérant le montant des travaux qui s'élève à 583 000 € HT,

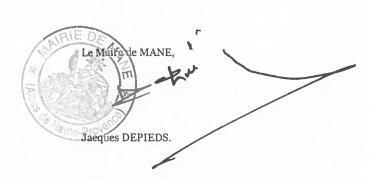
ADOPTE le plan de financement suivant :

Montant de l'opération	ETAT	ETAT	Conseil Général	Conseil Général	Conseil	Conseil Régional	Autofinancement
	(PLA.I)	(Surch. foncière)	(PLA.I)	(Surch. foncière)	Régional	(Surch. foncière)	Emprunt
583 000 €	60 000 €	6 000 €	18 300 €	30 000 €	72 000 €	18 000 €	378 700 €

AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter les financements comme indiqués dans le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

REÇU A LA SOUS PIESEI de FORCALOURE N 05 MAI 2015 REPUBLIQUE FRANÇAISE



Délibérations du Conseil Municipal

n° 2015/46

Séance ordinaire du 20 Avril 2015

Nombre de membres

- afférents au Conseil Municipal

- en exercice

- qui ont pris part à la délibération

15 15 date de la convocation : Date d'affichage:

15 04 2015

15.04.2015

L'an deux mille quinze, le vingt avril à vingt heures trente minutes,

les Membres du Conseil Municipal de MANE, dûment convoqués par son Maire, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la Présidence de Monsieur Jacques DEPIEDS, Maire.

PRESENTS:

MM. Jacques DEPIEDS, Mme Mireille BEAU, M. Pierre BRUN, Mme CALVAT Andrée, Mme DAUPHIN Marie-Claude, M. DEPIEDS Olivier, Mme DERJAVITCH Catherine, Mme DESPAGNE Hélène, M. FIORI Alain, M. JACOD Michel, M. MEYER Emile, Jean-Pierre,

EXCUSÉS:

Mme Géraldine ADRYANCZYK-PERRIER, Mme Marie-Christine BERGAMASCHI

M. Stéphane LALECASTAIN

M. Christian VIEUX

SECRETAIRE:

Mme Hélène DESPAGNE

OBJET:

Réalisation d'un contrat de prêt PAM d'un montant de 125 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la réhabilitation de l'immeuble BIZOT sis

Chemin des Frères

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

DIT que pour le financement de cette opération, le Maire de MANE est invité à réaliser, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt d'un montant total de 125 000 € dont les caractéristiques sont les suivants :

• Type	PAM
Montant	125 000 €
Commission d'instruction	o€
Durée de la période	Annuelle
Taux de période	1.6 %
• TEG	1.6 %
Durée de la phase d'amortissement	32 ans
• Index	Livret A
Marge fixe sur index	0.6 %
Taux d'intérêt	LA + 0.6 %
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)
 Condition de remboursement anticipé volontaire 	Indemnité forfaitaire 6 mois
Modalité de révision	DL
Taux de progressivité des échéances	0 %
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %

AUTORISE Le Maire de MANE à signer le contrat de prêt à intervenir avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

Ainsi fait et délibéré à MANE, les jour, mois et an que dessus.

05 MAI 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE

